



# BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
RECHERCHE ET INNOVATION

**Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2020**

## SOMMAIRE

---

Réglementation financière et  
comptable

---

### Aides aux étudiants

Modalités d'attribution des aides spécifiques : additif  
circulaire du 20-4-2020 (NOR : ESRS2010062C)

Enseignement supérieur et recherche

---

### Diplôme d'expertise comptable au titre de l'année 2020

Organisation des épreuves  
arrêté du 15-4-2020 (NOR : ESRS2009988A)

Mouvement du  
personnel

---

### Nomination

Comité national de la recherche scientifique  
arrêté du 15-4-2020 (NOR : ESRR2009963A)

### Nomination

Directrice du centre d'études littéraires et scientifiques appliquées de l'université Sorbonne Université  
arrêté du 9-4-2020 (NOR : ESRS2009556A)

### Nomination

Délégué régional adjoint à la recherche et à la technologie  
arrêté du 2-4-2020 (NOR : ESRR2009504A)

## Informations générales

---

### Vacance de fonctions

Directeur de l'École supérieure d'ingénieurs en agro-alimentaire de Bretagne Atlantique  
avis (NOR : ESRS2009582V)

### Appel à candidatures

Recrutement d'enseignants en droit, histoire, littérature, philosophie et sociologie aux Collèges universitaires  
français de Moscou et de Saint-Pétersbourg  
avis (NOR : ESR2009550V)

## Réglementation financière et comptable

---

### Aides aux étudiants

#### Modalités d'attribution des aides spécifiques : additif

NOR : ESRS2010062C  
circulaire du 20-4-2020  
MESRI - DGESIP A2-1

---

Texte adressé à la présidente du Cnous ; aux directeurs généraux et directrices générales des Crous ; aux recteurs et rectrices de région académique, chanceliers et chancelières des universités ; aux recteurs et rectrices d'académie

---

Au regard des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid-19 et à ses conséquences sur la situation sociale des étudiants, les dispositions relatives aux modalités d'attribution de l'aide ponctuelle prévues au 2. de la circulaire n° 2014-0016 du 8 octobre 2014 relative aux modalités d'attribution des aides spécifiques sont modifiées ainsi qu'il suit de manière transitoire :

Les modalités de dépôt des demandes d'aide ponctuelle et de leur instruction sont aménagées, si les circonstances le rendent nécessaire, par le directeur général du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires compétent.

Le montant maximal de l'aide ponctuelle pouvant être accordée de manière anticipée par le directeur général du Crous compétent, sans examen préalable du dossier par la commission prévue au 3. de la circulaire n° 2014-0016 du 8 octobre 2014, est majoré à 500 euros.

Ces dispositions entrent en vigueur à compter de la publication de la présente circulaire et jusqu'à l'expiration d'un délai de quatre mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 22 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Cette circulaire sera publiée au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,  
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,  
Anne-Sophie Barthez

## Enseignement supérieur et recherche

---

### Diplôme d'expertise comptable au titre de l'année 2020

#### Organisation des épreuves

NOR : ESRS2009988A

arrêté du 15-4-2020

MESRI - DGESIP A1-3

---

Vu ordonnance n° 45-2138 du 19-9-1945 ; loi n° 2020-290 du 23-3-2020, notamment article 11 ; ordonnance n° 2020-351 du 27-3-2020 ; décret n° 2012-432 du 30-3-2012 ; arrêté du 13-2-2019 ; avis du 10-4-2020

---

Article 1 - En raison des circonstances exceptionnelles nées de la propagation de l'épidémie de Covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation, et par dérogation à l'article 5 de l'arrêté du 13 février 2019 susvisé, il n'est organisé, au titre de l'année 2020, qu'une seule session pour chacune des épreuves du diplôme d'expertise comptable.

Article 2 - Le directeur du Siec est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 15 avril 2020

La garde des Sceaux, ministre de la Justice,  
Pour la ministre et par délégation,  
Le sous-directeur du droit économique,  
Patrick Rossi

Le ministre de l'Économie et des Finances,  
Pour le ministre et par délégation,  
La sous-directrice des professionnels et de l'action en recouvrement,  
Véronique Rigal

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,  
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,  
Anne-Sophie Barthez

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2009963A

arrêté du 15-4-2020

MESRI - DGRI SPFCO B2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 15 avril 2020, sont nommés membres du Comité national de la recherche scientifique :

- Takis Kontos au sein de la section 3 matière condensée : structures et propriétés électroniques, en remplacement de Thierry Melin ;
- Bernard Mari au sein de la section 28 pharmacologie ingénierie et technologies pour la santé imagerie biomédicale, en remplacement de Florian Lesage ;
- Laura Morales au sein de la section 40 politique, pouvoir, organisation, en remplacement de Martial Foucault.

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

Directrice du centre d'études littéraires et scientifiques appliquées de l'université  
Sorbonne Université

NOR : ESRS2009556A

arrêté du 9-4-2020

MESRI - DGESIP B1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 9 avril 2020, Karine Berthelot-Guiet est renouvelée dans les fonctions de directrice du centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (Celsa), école interne de l'université Sorbonne Université.

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Délégué régional adjoint à la recherche et à la technologie

NOR : ESRR2009504A  
arrêté du 2-4-2020  
MESRI - DGRI SITTAR C4

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en date du 2 avril 2020, Éric Gelhaye, directeur de recherche de 1re classe, est nommé délégué régional adjoint à la recherche et à la technologie pour la région Grand Est à compter du 1er mai 2020. Le poste est localisé à Nancy.

## Informations générales

---

### Vacance de fonctions

#### Directeur de l'École supérieure d'ingénieurs en agro-alimentaire de Bretagne Atlantique

NOR : ESRS2009582V

avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École supérieure d'ingénieurs en agro-alimentaire de Bretagne Atlantique (Esiab) de l'université de Bretagne Occidentale sont déclarées vacantes à compter du 1er septembre 2020. Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, devront être transmis dans un délai de trois semaines (date de la poste faisant foi) à compter de la parution du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à monsieur le président de l'université de Bretagne Occidentale - 3 rue des Archives - CS 93837 - 29238 Brest Cedex 3. Les candidats et candidates devront adresser une copie au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle - Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05.

## Informations générales

---

### Appel à candidatures

#### Recrutement d'enseignants en droit, histoire, littérature, philosophie et sociologie aux Collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Pétersbourg

NOR : ESR2009550V

avis

MESRI - DGESIP - DGRI B - DAEI

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur français, recrute des enseignants en droit, histoire, littérature, philosophie et sociologie pour les Collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Pétersbourg, institutions relevant du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Les postes sont à pourvoir à compter du 1er septembre 2020. Date de clôture pour postuler : 31 mai 2020.

#### Postes vacants

7 postes seront vacants ou susceptibles d'être vacants à Moscou (un poste en histoire, en philosophie et sociologie, deux postes en droit et en littérature) et 5 autres postes seront vacants ou susceptibles d'être vacants à Saint-Pétersbourg (un poste dans chaque discipline).

Les postes sont à pourvoir à compter du 1er septembre 2020. Le contrat proposé est d'un an, renouvelable au maximum deux fois. La rémunération est équivalente à celle d'un Ater.

Les collèges sont des programmes d'enseignement et de formation au sein de l'université d'État de Moscou M.V. Lomonossov (MGU) et de l'université d'État de Saint-Pétersbourg. Y sont associés des établissements d'enseignement supérieur français (Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris 2 Panthéon Assas, Paris Sorbonne, Paris Descartes, Paris 8, Aix-Marseille, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École normale supérieure Paris-Saclay, l'École normale supérieure) réunis en consortium. Les collèges sont soutenus par les ministères français de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Cet appel à candidatures s'adresse à des spécialistes dans ces disciplines (histoire, philosophie, sociologie, droit et littérature) ayant effectué tout ou partie de leur cursus universitaire en France. Il est principalement destiné à des doctorants ou à de jeunes docteurs susceptibles d'effectuer des recherches en Russie. Les candidats devront être au minimum titulaires d'un master au 1er septembre 2019. Des notions de russe sont souhaitables.

Les enseignants initient les étudiants aux fondements et aux méthodes de leurs disciplines, préparent avec eux les cycles de cours magistraux effectués par des professeurs français en mission en Russie, et participent activement à l'encadrement de mémoires de niveau master 1. L'enseignement est dispensé en français à des étudiants russes francophones ayant déjà effectué au minimum trois ans d'enseignement supérieur en Russie.

#### Informations

Les informations sur les Collèges universitaires français et les enseignements qui y sont dispensés sont disponibles sur les sites suivants :

<http://www.moscufr.org/fr>

<http://cuf.spbu.ru/>

Pour plus d'informations sur les conditions sur place, vous pouvez contacter :

- **Luc Aubry** (laubryl@aol.com), directeur du Collège universitaire de Moscou
- **Éva Bertrand** (eva.bertrand@expertisefrance.fr), coordinatrice universitaire à l'université d'État d'Économie de Saint-Pétersbourg

**Modalités de dépôt des candidatures :**

Les candidats devront postuler **avant le 31 mai 2020**, en adressant par courrier électronique un dossier composé d'une **lettre de motivation (signée et scannée) et d'un curriculum vitæ**, à :

- En **droit**, à : Martin Collet (martin.collet@wanadoo.fr)
- En **histoire**, à : Marie-Pierre Rey (mariepierre.rey@gmail.com), Sylvain Pattieu (sylvainpattieu@wanadoo.fr) et Tatiana Debbagi Baranova (debbagi\_baranova@yahoo.fr)
- En **littérature**, à : Jean-Christophe Abramovici (jean-christophe.abramovici@sorbonne-universite.fr), Jean-Nicolas Illouz (jean-nicolas.illouz@wanadoo.fr) et Dominique Combe (dominique.combe@ens.fr)
- En **philosophie**, à : Laurent Jaffro (Laurent.Jaffro@univ-paris1.fr), Jean-Cassien Billier (jcassienbillier@gmail.com) et Pierre Cassou-Noguès (pcnter@gmail.com)
- En **sociologie**, à : Françoise Dauce (francoise.dauce@ehess.fr) et Cécile Lefèvre (lefevre@ined.fr)

**Et pour chaque discipline**, en copie à : candidatures.internationales@recherche.gouv.fr.

Un comité de pré-sélection, suivi par un comité de sélection auront lieu probablement en juin 2020.